



N^o 083

Le 24 avril 1990

INVESTTECH 90 : POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR, LA TECHNOLOGIE ET L'INVESTISSEMENT

Le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie, a annoncé aujourd'hui le lancement d'une tournée nationale de séances de travail qui viseront à exposer aux gens d'affaires du Canada les avantages qu'ils pourraient tirer des technologies et des investissements étrangers. Cette série de séances de travail, InvestTech 90, aidera les entrepreneurs canadiens à relever les défis de la concurrence posés par la nouvelle économie mondiale.

«La compétitivité toujours plus grande de l'économie internationale oblige les entreprises du monde entier à regarder au-delà des frontières nationales traditionnelles. Les entreprises canadiennes, surtout celles qui n'ont pas de moyen de recherche-développement, connaîtront la prospérité si elles unissent leurs efforts dans la quête internationale des technologies et des sources d'investissement qui existent déjà», a déclaré M. Crosbie.

Lors d'InvestTech 90, des spécialistes des ambassades du Canada à l'étranger visiteront 12 villes canadiennes entre le 30 avril et le 10 mai 1990 pour tenir des séances de travail à l'intention des petites et moyennes entreprises désireuses d'acquérir de la technologie et de l'investissement de pays étrangers.

InvestTech 90 s'inscrit dans le cadre de l'initiative Horizon le monde du gouvernement fédéral, qui vise à améliorer la culture du commerce extérieur du Canada.

.../2

InvestTech 90 démontrera les avantages du Programme de développement des investissements (PDI), conçu de manière à encourager l'investissement étranger au Canada afin de stimuler la croissance économique, d'attirer de nouvelles technologies, de fournir du capital de risque, et de créer de nouveaux emplois.

Pour aider l'entreprise à acquérir des technologies existantes à l'étranger, le gouvernement fédéral offre aussi des services d'identification, d'aide et de financement en vertu du Programme d'apports technologiques (PAT). Les technologies nouvelles constituent un catalyseur du développement de produits et de procédés nouveaux et améliorés, au profit de l'économie, notamment sous forme de création d'emplois.

La tournée InvestTech 90 s'arrêtera dans les 12 villes du Canada indiquées sur la liste ci-annexée.

Pour de plus amples informations, les médias peuvent communiquer avec :

Le Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

InvestTech '90

Du 30 avril au 10 mai 1990

1. 30 avril -- Ottawa, Ontario
2. 1^{er} mai -- Halifax, Nouvelle-Ecosse
3. 1^{er} mai -- Charlottetown, Ile du Prince-Edouard
4. 2 mai -- St. John's, Terre-Neuve
5. 2 mai -- Moncton, Nouveau-Brunswick
6. 3 mai -- Montréal, Québec
7. 7 mai -- Toronto, Ontario
8. 8 mai -- Winnipeg, Manitoba
9. 8 mai -- Saskatoon, Saskatchewan
10. 9 mai -- Calgary, Alberta
11. 9 mai -- Edmonton, Alberta
12. 10 mai -- Vancouver, Colombie Britannique

**INVESTTECH 90 : POUR AIDER LES ENTREPRISES CANADIENNES
A FAIRE CONCURRENCE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE**

Il fut un temps où quelques partenaires commerciaux sérieux et des richesses naturelles abondantes suffisaient à un pays pour être compétitif sur le plan économique.

Les temps ont changé. Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, un pays ne peut plus compter uniquement sur ses partenaires commerciaux traditionnels -- il doit aussi chercher de façon énergique de nouveaux débouchés pour ses produits. Les entreprises doivent aussi s'adapter à ce nouveau contexte de concurrence. Les entreprises qui font usage de technologies de pointe ou effectuent de la recherche avancée ont des longueurs d'avance sur la concurrence.

Le gouvernement canadien s'efforce de relever les défis posés par cette nouvelle économie. Il a lancé un certain nombre de programmes qui encouragent les entreprises canadiennes à rechercher activement, à l'étranger, des technologies et des investissements qui les aideront à devenir et à demeurer compétitives au niveau international.

Ces programmes sont mis en œuvre dans tout le pays, d'un littoral à l'autre. Ils sont aussi administrés à partir de 40 ambassades et consulats du Canada à travers le monde.

InvestTech 90 -- Pour tendre la main aux entreprises canadiennes

Importante initiative fédérale qui vise à améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes, InvestTech '90 est parrainé par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, en collaboration avec Industrie, Sciences et Technologie Canada et le Conseil national de recherches Canada.

InvestTech 90 offre aux entreprises canadiennes des renseignements précieux sur les avantages que présentent l'attraction de sources étrangères de technologies, de capitaux et de compétences, ainsi que les nouveaux partenariats internationaux. Entre le 30 avril et le 10 mai, plus de 40 agents de développement de la technologie et des investissements des ambassades et des consulats du Canada à l'étranger sillonneront le Canada pour reconstruire, sur

invitation, des représentants de petites et moyennes entreprises qui désirent affûter leur avantage compétitif. Ces experts aideront les entreprises en cause à identifier des partenaires éventuels ainsi que de nouvelles sources de technologie.

Ces experts rencontreront des gens d'affaires à Ottawa, Halifax, St. John's, Charlottetown, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Vancouver. On estime que ces experts auront rencontré plus de 4 000 gens d'affaires à la fin de leur tournée.

Deux programmes fédéraux en particulier ont joué le rôle de catalyseur d'InvestTech 90, soit le Programme d'apports technologiques et le Programme de développement des investissements.

La quête de technologies nouvelles

Le Programme d'apports technologiques (PAT) a été lancé par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) en 1986. Le PAT est conçu pour aider des entreprises canadiennes à obtenir des technologies de pointe de l'étranger afin d'améliorer leur compétitivité au Canada et à l'étranger.

Le PAT aide les entreprises canadiennes de deux façons. Il offre d'abord des renseignements et des conseils sur les sources étrangères de technologie par l'entremise de ses services consultatifs spécialisés. Il aide ensuite financièrement les entrepreneurs admissibles à se rendre à l'étranger pour se procurer les technologies en question.

L'année dernière, le PAT a aidé financièrement plus de 600 entreprises canadiennes, petites pour la plupart, à établir des projets d'apports technologiques. Dans la plupart des cas, les fonds nécessaires (moins de 10 000 \$) ont en général été autorisés rapidement par le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (CNRC) à qui AECEC a confié l'administration du PAT en région. Le financement des projets d'envergure est approuvé par un comité interministériel à Ottawa.

Neptune Leather Canada Ltd. du comté de Shelburne, en Nouvelle-Écosse, est une entreprise qui a reçu de l'aide en vertu du PAT. Grâce au PAT, la présidente de Neptune Leather, Robin Fulton, a pu se rendre en Australie pour observer directement la transformation de peaux de poisson en «cuir» souple. L'entreprise fait maintenant partie des six entreprises qui sont les seules au monde à fabriquer ce produit.

Le cuir de poisson de Neptune fait des ravages chez les dessinateurs de mode et les couturiers du Canada, des États-Unis et d'Europe. Un grand couturier américain a offert d'acheter la moitié de la production de Neptune pour produire une gamme de ceintures à la mode qui pourraient se vendre plusieurs centaines de dollars l'unité.

Le PAT a permis à Superior Millwork Ltd., de Saskatoon, de lancer un projet conjoint avec Granberg Industries de Suède. L'entreprise conjointe, Granberg Superior Systems Inc., fabrique des armoires et des comptoirs de cuisine spéciaux réglables en hauteur, spécialement conçus pour les personnes handicapées et les aînés. Au début de l'année, la nouvelle entreprise a livré 120 unités à un complexe d'appartements pour personnes âgées de Saskatoon -- sa première commande importante.

Le PDI -- Pour insister sur l'importance des investissements

Comme le PAT, le Programme de développement des investissements (PDI) est conçu pour aider les entreprises canadiennes à livrer une concurrence efficace au Canada et à l'étranger. Le PDI encourage les investissements étrangers et intérieurs au Canada, spécialement ceux qui créent des emplois et implantent des technologies de pointe. Lancé en 1985, le PDI est un programme coopératif qui regroupe les efforts d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, d'Industrie Sciences et Technologie Canada (ISTC) et d'Investissement Canada.

Le PDI essaie de répondre aux besoins d'entreprises canadiennes à la recherche de sources étrangères de capitaux et de technologies. Le programme aide aussi les

investisseurs étrangers qui désirent s'implanter sur le marché lucratif de l'Amérique du Nord. Le PDI assure une promotion active des efforts de coopération, notamment les entreprises conjointes et les partenariats stratégiques entre des entreprises canadiennes et étrangères.

Depuis le lancement du PDI, le Canada a attiré des investissements directs étrangers sans précédent. En 1985, le total des apports bruts d'investissements directs étrangers au Canada s'élevait à 3,9 milliards de dollars. En 1988, l'apport brut a atteint un total record de 8,1 milliards de dollars -- ce qui représente un apport net d'investissements directs étrangers de 4,9 milliards de dollars.

Même si les États-Unis et le Royaume-Uni ont toujours été les principaux fournisseurs d'investissements directs étrangers au Canada, ce sont de nouvelles sources non traditionnelles d'Europe et des pays riverains du Pacifique qui montrent la croissance la plus importante.

Des entreprises de l'Europe centrale et de l'est investissent au Canada. L'année dernière, un consortium russo-hongrois de banques et de fabricants d'instruments médicaux a créé une entreprise conjointe, Alliance Médicale, avec IDEE R&D de Montréal. IDEE R&D a profité des programmes PAT et PDI pour lancer cette entreprise. On croit que l'entente représente le premier investissement d'envergure effectué par des entreprises de l'Europe de l'est dans une entreprise canadienne.

Alliance Médicale se spécialise dans la fabrication d'instruments médicaux de haute technologie. À partir d'un brevet hongrois en vigueur, l'entreprise conjointe fabrique et vend actuellement un échographe ultrasonique portatif à piles qui permet aux éleveurs de grands animaux de ferme de confirmer une gestation dans les 17 jours de l'insémination.

Le géant japonais Kao Corporation ne pouvait laisser passer l'occasion d'investir dans Didak Ltd., fabricant de disquettes souples d'Arnprior, en Ontario. En 1987, Kao Corporation a fait l'acquisition d'une participation de 80 % dans Didak Ltd, et a profité de l'occasion pour injecter 40 millions de dollars dans la nouvelle entreprise Kao-Didak

Ltd. pour construire une usine à la fine pointe de la technologie. Kao-Didak est maintenant un des principaux fournisseurs mondiaux de disquettes de 3,5 et de 5,25 pouces. Plus de 165 personnes travaillent à son usine de la vallée de l'Outaouais, dont beaucoup ont toujours habité Arnprior.

Les trois ministères fédéraux collaborent étroitement à l'administration du PDI. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada est responsable de la promotion des investissements à l'échelle internationale. Au total, 43 missions diplomatiques sont chargées d'administrer le PDI à l'étranger. Avec son réseau de bureaux régionaux, Industrie, Sciences et Technologie Canada est responsable des investissements sectoriels et régionaux au Canada et à l'étranger. Enfin, Investissement Canada coordonne les activités fédérales d'investissement et offre, dans ce domaine, des services qui viennent compléter ceux des autres ministères.

Le Canada -- Un intervenant mondial

Les programmes PDI et PAT ont un objectif en commun, soit de faire des entreprises canadiennes des intervenants majeurs sur le marché mondial. Les investissements effectués au Canada sont beaucoup plus qu'une simple injection de capitaux, car il en découle des technologies nouvelles, de nouvelles capacités de recherche, une augmentation des possibilités d'emplois et un renforcement des capacités techniques et administratives. En continuant de bien accueillir les investisseurs étrangers et en faisant l'acquisition de technologies nouvelles, les entrepreneurs canadiens affûteront l'avantage compétitif dont ils ont besoin pour livrer une meilleure concurrence dans l'économie mondiale énergique d'aujourd'hui.

Pour plus de renseignements sur le Programme d'apports technologiques, communiquer avec les agents suivants d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada:

Lynda Watson
(613) 996-0971

Barbara Grocholski-Stewart
(613) 996-4811

Pour plus de renseignements sur le Programme de développement des investissements, communiquer avec les agents suivants d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada:

Alison Tait
(613) 996-7164

Tammy Davies
(613) 996-1328

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES
INVESTISSEMENTS (PDI) -- QUELQUES FAITS

- * Établi en 1985, le Programme de développement des investissements (PDI) vise à attirer les investissements étrangers et canadiens qui rendront le Canada plus novateur et compétitif à l'échelle internationale.
- * Le PDI favorise activement les investissements dans les infrastructures et équipements neufs, les entreprises conjointes et les partenariats stratégiques. Le programme vise spécialement à attirer au Canada des investissements à l'origine de technologies nouvelles.
- * Le PDI est un programme coopératif qui regroupe les efforts d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et d'Investissement Canada.
- * AECEC est responsable des activités internationales de promotion des investissements du Canada. Avec son réseau de bureaux régionaux, ISTC est responsable des investissements sectoriels régionaux au Canada et à l'étranger. Investissement Canada coordonne les activités fédérales dans le domaine des investissements et offre, dans ce domaine, des services qui viennent compléter ceux des autres ministères.
- * Le personnel diplomatique de 43 des missions du Canada à l'étranger assure une promotion active des investissements au Canada et répond aux demandes de renseignements d'investisseurs étrangers et de compagnies canadiennes.

Le Canada, une destination investissement

- * Depuis la création du PDI, le Canada a attiré les investissements directs étrangers sans précédent. En 1985, le total des apports bruts d'investissements directs étrangers au Canada s'élevait à 3,9 milliards de dollars. En 1988, l'apport brut a atteint total sans précédent de 8,1 milliards de dollars -- ce qui

représente un apport net d'investissements directs étrangers de 4,9 millions de dollars.

- * Avec environ 75 % des capitaux étrangers investis directement au Canada, les États-Unis sont la principale source d'investissements directs étrangers. Le Royaume-Uni se classe au deuxième rang avec 9 % du total. Les autres importants fournisseurs de capitaux sont l'Allemagne avec 3 %, les Pays-Bas avec 2,4 %, le Japon avec 2,1 %, la France avec 1,7 % et la Suisse, avec 1,6 %.
- * Ce sont maintenant des sources non traditionnelles d'Europe et des pays riverains du Pacifique qui connaissent la croissance la plus importante des investissements directs étrangers.
- * Les investissements directs étrangers constituent bien plus que la simple entrée de capitaux dans un pays. Ils représentent aussi l'arrivée au Canada de technologies nouvelles, de capacités de recherche nouvelles, de compétences nouvelles en technologie et en gestion, et d'emplois nouveaux.
- * L'Accord canado-américain de libre-échange (ALE) représente une incitation intéressante pour les investisseurs étrangers. L'Accord leur assure un accès à un marché de 275 millions de consommateurs. Le ministère des Finances a prévu qu'en 1993, les capitaux investis dans les infrastructures et l'équipement dépasseront de plus de 4 % le niveau prévu sans l'ALE. Cette croissance se produira à mesure que les entreprises rationaliseront leurs activités et moderniseront leur capacité de production pour profiter d'un meilleur accès au marché nord-américain.

**Pour plus de renseignements sur le Programme de développement
des investissements :**

Tammy Davies
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 996-1328

Alison Tait
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 996-7164

PROGRAMME D'APPORTS TECHNOLOGIQUES (PAT) -- QUELQUES FAITS

- * Établi en 1986 par Affaires extérieures et extérieur international Canada (AECEC), le Programme d'apports technologiques (PAT) est conçu pour aider les petites et moyennes entreprises canadiennes à demeurer compétitives en faisant l'acquisition de technologies mondiales de pointe.
- * Le PAT atteint ce but en identifiant d'abord ces technologies à l'étranger et en fournissant aux compagnies canadiennes des renseignements à leur sujet. Le PAT offre aussi de l'aide financière aux entreprises admissibles afin de les aider à défrayer le coût des missions à l'étranger nécessaires à l'acquisition des technologies en cause.
- * Quarante-trois agents de développement de la technologie de 34 missions canadiennes à l'étranger assurent l'administration du PAT à l'échelle internationale.
- * Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches Canada (CNRC) est l'organisation «principale» chargée d'administrer le programme au Canada. On lui a aussi délégué le pouvoir d'approuver certains genres de demandes de subventions. Le CNR compte 220 agents chargés d'aider les entreprises canadiennes à se prévaloir du PAT. Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) joue un rôle d'appui et de promotion, tout comme le font les autres ministères à vocation scientifique des gouvernements provinciaux et fédéral.
- * En 1989, les missions canadiennes à l'étranger ont répondu à plus de 3 000 demandes de renseignements d'entreprises canadiennes au sujet du PAT.
- * Depuis le lancement du PAT en 1986, 1 100 projets ont été subventionnés : environ 40 au cours de la première année, 100 en 1987, 300 en 1988 et 600 en 1989. La demande augmente de plus de 100 % par année.
- * Ce sont les entreprises de l'Ontario et du Québec, suivies de celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, qui demandent le plus de renseignements et de subventions. Les demandes et présentations par

habitant sont toutefois étalées de façon relativement égale au pays, les Maritimes se classant en tête par une faible marge.

- * En 1986, le PAT a mis l'accent principalement sur l'accès aux technologies stratégiques (technologies de l'information, matériaux industriels évolués et biotechnologie) par les entreprises à vocation de recherche et de développement. Même si la tendance se maintient, la croissance récente de l'utilisation des fonds du PAT provient principalement d'entreprises des industries traditionnelles qui n'ont pas de service R-D. La tendance se maintiendra probablement, car le PAT s'est révélé un des meilleurs programmes du gouvernement lorsqu'il s'agit d'aider les entreprises canadiennes du courant général de l'économie à profiter des occasions offertes par le libre-échange et le nouveau marché mondialisé.

- * En 1989 et en 1990, les 10 régions provinciales du programme PARI du Conseil national de recherches accordent une grande priorité à l'augmentation des activités et du recours au PAT.

Pour plus de renseignements sur le Programme d'apports technologiques (PAT) :

Lynda Watson
Gestionnaire, Programme d'apports technologiques
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 996-0971

Pour plus de renseignements sur les subventions du Programme d'apports technologiques :

Barbara Grocholski-Stewart
Agente du Programme d'apports technologiques
(613) 996-4811

Pour obtenir de l'aide au niveau local, prière de communiquer avec le représentant du Programme d'aide à la recherche industrielle de votre région, dont on peut trouver le nom à la rubrique «Technologie» des pages jaunes de l'annuaire téléphonique.